Revue 1973 n° 3

https://www.etudesheraultaises.fr/

Article : Comédiens en Languedoc méditerranéen au XVII^{e} siècle

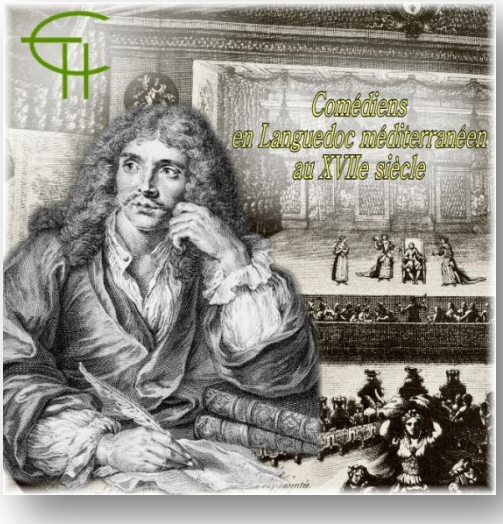

Auteur (s) : ..... *J. ROBERT*

Nombre de pages : *12*

Année de parution : 1973

COMEDIENS EN LANGUEDOC MEDITERRANÉEN AU XVII^{e} SIÈCLE.

***

Franchi le col de Naurouze, s'échelonnent le long du grand axe de la N. 113 les villes types du Languedoc méditerranéen : Carcassonne, Narbonne, Béziers, Pézenas, Montpellier, Nîmes.

Languedoc méditerranéen mais aussi Languedoc vinicole pour lequel nos historiens de la dernière décennie ont noté de 1595-1600 à 1650-1660 « une tendance généralement favorable au développement économique et démographique » (1) Cette tendance ou plutôt cette « récupération » après les guerres de religion (1560-1598) favorise un certain épanouissement des arts et des lettres. L'architecture urbaine réalise des chefs-d'œuvre, que ce soit l'Hôtel de Lunaret à Montpellier ou la façade de la Maison des Consuls à Pézenas, les menuisiers sculpteurs élèvent de magnifiques retables, notamment à Pézenas, (2) les maîtres orfèvres (les MINJAC et les POUSSAN à Montpellier, les SAINT à Pézenas, les de LA PORTE à Narbonne) exécutent pour le clergé, la bourgeoisie et l'aristocratie de remarquables ustensiles en argent (3) « Les maîtres d'escrime sont délaissés pour les maîtres à danser et pour les musiciens dont la vogue commence dès 1650-1660 », (4) les chorégraphes créent des ballets, ballet des Aveugles et ballet des Incompatibles dansés à Montpellier en 1615 et 1655, ballet du Véritable amour à Pézenas en 1618, ballet de la Nuit dansé à Béziers en 1634 ; (5) les Collèges des Jésuites de Béziers et Montpellier dressent les plans de leur « salle des actions » ou lieux de théâtre (6), le théâtre populaire en langue occitane présente de 1616 à 1657 environ, dans les rues et sur les places de Béziers, des pièces d'une fougue et d'un comique irrésistibles (7).

Il est évident que cet essor favorise également la circulation des troupes de comédiens avant, pendant et après MOLIÈRE mais surtout avant et pendant.

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Avant MOLIÈRE, des gouverneurs fastueux, aimant les divertissements, le théâtre et la musique, ont protégé plus ou moins les troupes circulantes : le duc de MONTMORENCY, le maréchal de SCHOMBERG, Gaston, duc d'ORLÉANS... Après 1666, il y aura le duc de VERNEUIL qui, pendant ses rares séjours dans la province, s'intéressera aux représentations et Pierre de BONZI, archevêque de Narbonne, président des États, pour qui fut représenté en 1678 une « manière d'opéra » (8). Quant à la troupe de MOLIÈRE, nous savons qu'elle bénéficia pendant quatre ans de la protection du prince de CONTI qui, brusquement, après sa conversion, prit le théâtre en horreur et qui, en tant que gouverneur du Languedoc, pourchassa le troupes hors de son gouvernement. A ce sujet, un passage d'une lettre de RACINE lors de son séjour à Uzès est significatif :

« M. le prince de Conti est à trois lieues de cette ville et se fait furieusement craindre dans la province... Une troupe de comédiens s'était venue établir dans une petite ville proche d'ici : il les a chassés, et ils ont passé le Rhône pour se retirer en Provence. On dit qu'il n'y a que des missionnaires et des archers à sa queue. Les gens de Languedoc ne sont pas accoutumés à telle réforme... » (9).

C'est peut-être la raison pour laquelle nous ne trouvons pas trace de comédiens de 1660 à 1669 dans les villes languedociennes précitées, comme nous n'en trouvons pas non plus de 1686 à 1693, période de troubles après la Révocation de l'Édit mais aussi période de la grande dépression économique qui s'étend de 1680 à 1717, « aspect brutal d'une crise économique générale européenne, et peut-être mondiale » (10).

C'est à la suite de recherches très incomplètes dans les archives municipales des villes précitées au début de ce préambule - recherches accompagnées dans notre texte du rappel des trouvailles antérieures, connues et publiées - que nous présentons, ville par ville, les témoignages laissés par les troupes circulantes, Nous n'y avons pas intégré les passages de la troupe de MOLIÈRE pour éviter les redites d'auteurs et avons préféré établir une carte qui révèle les séjours de Jean-Baptiste POQUELIN dans ce Languedoc bruyant et ensoleillé mais combien vivant, sensible et artiste.

CARCASSONNE

Pour Carcassonne au XVII^{e} siècle, l'industrie textile reste fondamentale et les manufactures exportent vers le Levant, par Marseille, mahouts et Iondrins en quantité. (11) Vers 1698, les 2018 familles ou environ qui habitent la Cité et la Ville basse, se consacrent, presque toutes, à la fabrication du drap (12).

La basse ville abrite quelquefois la réunion des États de la province, notamment en 1648, 1652, 1666-1667. C'est un prétexte aux divertissements mais les comédiens y jouent aussi en temps ordinaire. Un acte de baptême de la paroisse Saint-Michel du 21 décembre 1649 nous fait connaître deux comédiens et deux comédiennes : Etienne MUNIER et Françoise SEGUI, le père et la mère d'une petite Victoire, et Nicolas MARIN de FONTAINE avec Victoire de LA CHAPPE, parrain et marraine (13). Si nous retrouvons Françoise SEGUI à Poitiers deux ans plus tard, nous ne retrouverons nulle part ailleurs Etienne MUNIER, son époux (14). La marraine, Victoire de LA CHAPPE, est mariée depuis 1641 avec le comédien François de LA MOTTE mais nous ne sommes pas bien sûr de l'identité du parrain Nicolas MARIN de FONTAINE ou Nicolas-Marie DES FONTAINES ? (15)

Le registre des décès de la même paroisse Saint-Michel mentionne à la date du 29 mars 1655 la mort du comédien François de LA COUR (16) comme le registre des baptêmes mentionne, le 18 avril 1655, la naissance de Marie de LA COUR, fille posthume du même François et de la comédienne Madeleine DU FRESNE, sœur de Charles DU FRESNE (17). Les parents ont fait partie de la troupe de MOLIÈRE, au moins de 1648 à 1650. Les parrain et marraine sont, cette fois, des notabilités de Carcassonne François de ROUX, juge-mage au présidial et demoiselle Marie d'AUTERIVE.

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Le 27 septembre 1676, c'est le baptême de Catherine MIGNOT qui décèle la présence de ses parents, comédiens de passage (18) : Jean MIGNOT dit MONDORGE, le MONDORGE qui a connu MOLIÈRE en Languedoc et trouvé protection auprès de lui à Paris vers 1670 (19), et son épouse, Angélique MESSA, fille d'un muletier du roi (20).

Enfin, le 8 février 1685, toujours dans la paroisse Saint-Michel, est baptisé Pierre PREVOST, fils de Jacques PREVOST, « comédien de la troupe royale » et de Marie NATIE (21) lequel Jacques PREVOST se trouvait à Avignon en juillet 1684 en compagnie de Pierre PAGEOT DESFORGES (22).

Les documents consultés ne nous ont pas livré les lieux des représentations : sans doute une salle de l'Hôtel de Ville ou un jeu de paume dans la ville basse.

PENNAUTIER

La petite localité de Pennautier, à 5 km. de Carcassonne, a le bonheur de posséder une grande et belle demeure de la fin du XVII^{e} siècle englobant en partie un édifice plus ancien dont il subsiste une tour cylindrique du XVI^{e} siècle et des dépendances reconstruites en 1730.

La terre et seigneurie de Pennautier furent acquises vers 1580 par Bertrand de REICH, trésorier des États du Languedoc. Pierre de REICH de PENNAUTIER, également trésorier de la bourse de Languedoc de 1649 à 1653, et Henri, conseiller au Parlement de Toulouse, mort en 1694, n'apportèrent pas de modifications au château mais surent transmettre à leur descendants un très beau mobilier recouvert de tapisserie au point de Hongrie qui, paraît-il, avait été laissé par LOUIS XIII lors de son séjour à Pennautier en 1622. Il appartenait à Pierre-Louis de REICH de PENNAUTIER, de faire élever, après 1695, du côté du parc, une longue et noble façade à un étage surmonté d'un attique, corps de bâtiment qui existe toujours mais ayant subi des modifications au XVIII^{e} siècle et surtout au XIX siècle (23).

C'est dans cette demeure, non encore transformée et embellie que Pierre de PENNAUTIER emmena, en septembre 1656, les deux poètes connus par leur célèbre Voyage, CHAPELLE et BACHAUMONT (24). Ces derniers y firent sans doute bonne chère et y burent « mille fois » mais ces libations précédèrent une comédie qui fut un de leurs divertissements « assez grand, parce que la troupe n'était pas mauvaise et qu'on y voyait toutes les dames de Carcassonne... » (25).

Donc, une troupe sollicitée par PENNAUTIER, représenta dans le château devant une galante compagnie. Il est bien dommage que CHAPELLE et BACHAUMONT ne nous indiquent pas le nom de cette troupe ou de ces comédiens et il sera sans doute bien difficile de les identifier un jour puisque les archives de Pennautier ne commencent, les registres paroissiaux qu'en 1692 et les délibérations qu'en 1678. (26).

NARBONNE

Jusqu'en 1675-1680, années qui virent le début d'une décadence complète, Narbonne vécut le commerce actif des vins et servit d'entrepôt aux blés du Languedoc dont le négoce était assuré par de riches marchands (27).

Dans l'imposant palais fortifié des archevêques, règne, à partir de 1673, l'opulent prélat Pierre de BONZI, président des États du Languedoc, qui protège les lettres et les arts et crée, dans sa ville, une bibliothèque et un musée (28). Comme à Carcassonne, Narbonne abrite parfois la réunion des États et les troupes de comédiens sont appelées à représenter, soit dans la salle de l'hôtel de ville comme ce fut le cas en février 1645, soit dans le jeu de paume dont Joseph CASSAIGNES obtint l'installation en mai 1650 (29). Dès le premier quart du XVII^{e} siècle, les œuvres imprimées des comédiens et farceurs circulent dans la ville puisque l'inventaire après décès de l'imprimeur juré Balthazar BOSCHET, en 1624, décèle la présence des œuvres de BRUSCAMBILLE, « couvertes de parchemin neuf ». (30)

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Si les registres paroissiaux des églises Saint-Paul, Saint-Just et Saint-Sébastien ne nous ont pas apporté des témoignages, seuls ceux de la paroisse Saint-Paul en ayant apporté en leur temps pour la troupe de MOLIÈRE, les registres des comptes de l'Hôpital Saint-Paul nous ont versé quelques éléments à notre dossier.

En effet, depuis 1541 environ, les comédiens étaient astreints à verser une somme, le droit des pauvres, à l'Hôpital de toute ville dans laquelle ils donnaient leurs représentations (31). C'est à l'issue d'une de ces représentations que cette somme était livrée au trésorier qui en touchait le montant dans la rubrique des recettes. Malheureusement pour nous, les trésoriers ne mentionnent jamais, ou presque jamais, les noms des troupes ou des chefs de troupes. Il n'en reste pas moins que les registres des comptes des Hôpitaux au XVII^{e} siècle restent la source la plus sûre pour établir le recensement des passages de comédiens dans les villes de province.

Le 23 mars 1645, le trésorier de l'Hôpital Saint-Paul reçut 90 livres 8 sols provenant « de ce que nous avons pris et amassé à la porte des Comédiens du Prince d'Orange ayant donné une journée à l'hospital... » (32). Un peu plus tard, le 31 juillet 1645, le même trésorier comptabilisa 34 livres 7 sols provenant des comédiens de Son Altesse Royale c'est-à-dire du duc d'ORLÉANS (33). Cette troupe paraît avoir emprunté l'itinéraire de notre actuel N. 113 puisque deux mois plus tôt elle se trouvait à Toulouse où l'un de ses membres, René BOISVERT, faisait ondoyer une petite fille (34).

Désormais, le trésorier omettra d'identifier les troupes : 41 livres 15 sols versés le 28 janvier 1647 « pour la journée que les comédiens jouèrent en faveur des pauvres », 20 livres reçues en octobre 1656, 36 livres 17 sols le 19 novembre de la même année (35).

Interrompant le rythme des recettes de l'Hôpital, nous mentionnerons ici la délibération du corps municipal du 21 février 1655 « sur ce qu'il y a bande des comédiens en ville, qui demandent la salle pour jouer, n'y ayant point d'autre lieu dans la ville... » (36). L'autorisation fut accordée « à condition par eux de donner une somme pour les pauvres de l'hôpital » mais la somme, si elle fut versée, n'apparaît pas sur le registre des comptes de l'Hôpital.

Au début du trimestre 1669, le trésorier couche une recette de 29 livres 4 sols « qu'il a reçue à la comédie de la conversion de Saint-Paul », unique mention d'une pièce du répertoire des comédiens de campagne relevée dans le registre de l'Hôpital de Narbonne. S'agit-il de la tragi-comédie de J. VILLEMOT, *La Conversion de Saint-Paul*, éditée à Lyon chez Claude La Rivière en 1655 ? (37)

Après la somme de 22 livres 14 sols reçue le 23 septembre 1678 « à l'entrée d'une comédie que les comédiens ont donné au profit des pauvres » (38), il n'est fait aucune mention de versements par les comédiens.

Ces derniers oublièrent-ils volontairement de verser cette imposition, les consuls négligèrent-ils de leur demander et le droit des pauvres tomba-t-il en désuétude à Narbonne dans le dernier quart du XVII^{e} siècle ?

BÉZIERS.

Capitale viticole du Languedoc méditerranéen dès après 1600, Béziers, fit face en 1650 à une mévente qui, à partir de 1660 environ, fut endiguée par la fabrication de l'eau-de-vie (39). Certaines caves étaient fort renommées et celle de la maison d'Espagnas, que LOUIS XIV visita en 1660, pouvait contenir 1500 tonneaux et abritait, entr'autres, quatre foudres considérables appelés respectivement *Paris*, *Rouen*, *La Rochelle* et *Montauban* (40).

Ville ancienne, avec quelques beaux bâtiments, notamment l'évêché qui renfermait de beaux ...

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Gravure précédant le texte du *Dépit Amoureux* dans les *Œuvres de Monsieur de Molière*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1713, t. I p. 87

(Photo Jean Masson)

Gravure de Simonin, B. N., dép. des Estampes

(Photo Jean Masson).

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

appartements, Béziers avait son Collège de Jésuites dont la belle église alignait une façade baroque datant de 1626, une imprimerie fonctionnant au moins depuis 1612, des casernes élevées en 1695, deux jeux de paume (41).

En ce qui concerne l'activité dramatique, Béziers est resté célèbre par son théâtre populaire et baroque dit *Théâtre de Béziers* donné entre 1600 et 1660 à l'occasion des festivités annuelles de l'Ascension, les Caritats (42). D'autre part, grâce au registre de LA GRANGE, nous savons que MOLIÈRE y créa le *Dépit amoureux* en novembre 1656 (43).

A cause de tout cela, nous aurions pu croire que les troupes de comédiens y affluèrent mais les archives municipales, consultées en partie, n'ont rien révélé en ce premier temps de recherches, excepté une liasse non classée de la future série EE et évoquée dans un article de la Société Archéologique de Béziers (44). Il s'agit de documents concernant un procès entre le juge-mage et les consuls de la ville.

Le 4 août 1701, ces derniers accordaient à Jean BRIORE et à ses compagnons de la « troupe royale » la permission de jouer et représenter des comédies « pour la satisfaction du public hors et excepté pendant le service divin auquel effet qu'ils pourront faire dresser le théâtre au jeu de paume ou ailleurs si bon leur semble... »

Le sieur de GUIBAL, juge-mage et lieutenant-général, ne partagea point ce point de vue et le 6 août suivant signait, avec le procureur du roi, un arrêt précisant « qu'il est averti qu'une troupe de comédiens est arrivée depuis quelques jours en cette ville où elle prétend faire dresser un théâtre... mais d'autant que ces sortes de jeux et représentations s'ouvrent à la foule des habitants et qu'il est de l'intérêt général d'éviter l'occasion d'une dépense extraordinaire dans un temps de misère et d'une année presque stérile, plaira à Vos Grâces faire très expresses inhibitions et deffenses auxd comédiens de faire aucune représentations publiques sur des théâtres et au nommé Barsillon de leur louer le jeu de paume et autres parts à peine de mille livres d'amende... » (45)

Puis, sans attendre d'autres avis, le juge-mage envoyait son greffier les 8 et 10 août aux intéressés pour leur signifier l'ordonnance au maître menuisier COMBES qui avait élevé le théâtre, au maître paumier, le sieur BERTILHION, BERSILLION ou BARILLON, (46) au sieur CHAMPAGNOL ou CHAMPIGNEUL qui pourrait être le surnom d'un acteur ou de Jean BRIORE (47).

Mais le maire de Béziers, Jean NICOLIN, aussi conseiller du roi, ne l'entendit pas de cette oreille et fort de son droit, car les villes et communes disposaient de la connaissance des affaires de police, envoya une requête au conseil du roi qui ne tarda pas à répondre en faveur du maire et de ses consuls, en même temps qu'une lettre de l'intendant confirmait les droits de police de ces derniers (48).

En sa requête présentée au roi, Jean NICOLIN précisait :

« il n'y a jamais eu que lesd. maire et consuls qui ayant accordé aux opérateurs la permission de vendre et débiter publiquement leurs remèdes, aux comédiens celle de représenter des comédies et aux marchands forains celle d'étaler et vendre leurs marchandises... ce qui est si vrai que par le brevet accordé par Sa Majesté auxdits comédiens le 16 8^{bre} 1668, elle ordonne aux seuls maires, eschevins et autres officiers ayant la police de leur laisser représenter leurs comédies... »

Le dernier passage du texte ci-dessus implique-t-il qu'en 1668 le roi accorda à toutes les troupes de province un brevet qui ordonnait aux seuls officiers de la ville d'accorder permission ou non à ces troupes ? Ou la ville de Béziers possédait-elle la copie d'un brevet accordé par le roi à une troupe de comédiens de passage dans la ville en 1668 ? Ou bien encore cette dernière date serait-elle erronée et faudrait-il lire le 16 octobre 1698, ce qui en ce cas, rapporterait le brevet à la troupe de Jean BRIORE ?

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

PÉZENAS.

L'importance marchande de la ville avec ses cinq grandes foires annuelles, son importance politique par le choix des gouverneurs du Languedoc et des États qui s'y rencontrent, son importance religieuse par la fondation de nombreuses confréries laïques et l'installation d'ordres du clergé régulier, ont fait de Pézenas, de 1580 à 1667, une petite capitale dans le Languedoc méditerranéen. Il faut y ajouter un souci d'urbanisme assez rare dans une ville si ornée de magnifiques bâtisses où l'art languedocien se révèle dans toute sa splendeur (49).

Le jeu de paume n'y avait pas été oublié et A. P. ALLIES, dans *Une Ville d'États : Pézenas au XVI^e^-XVII^e^ siècle*, nous en donne une description assez précise. L'emplacement est marqué aujourd'hui par un îlot de maisons compris entre la rue Victor-Hugo et la rue des Commandants-Bassas (50)

Dans ce jeu de paume représentèrent probablement les comédiens de la troupe d'Henri II, duc de MONTMORENCY pour qui la trésorerie des consuls de Montpellier débourse, en octobre 1631, 16 livres concernant la dépense de quatre chevaux « pour porter les comédiens à Pézenas par commande dudit seigneur » et, en janvier 1632, 50 livres « pour avoir avec les charrettes, conduit et porter les familles et hardes des comédiens de Monseigneur de Montmorency en la ville de Pézenas » (51)

En septembre 1653, nous savons par les Mémoires de Daniel de COSNAC que la troupe de CORMIER représentait à la Grange des Près, domaine des CONTI, sous la protection d'Armand de BOURBON (52). Nous savons aussi, et c'est un élément supplémentaire qui vient s'ajouter aux pièces justificatives du séjour de MOLIÈRE au début de 1656, que son comédien Pierre REVEILLON dit CHATEAUNEUF décéda à Pézenas et fut enterré dans l'église Saint-Jean le 18 février 1656... (53)

Mais après la mort du prince de CONTI en 1666, Pézenas perd son rôle de ville d'États. Ces derniers y seront réunis pour une dernière fois en 1692. Et c'est à l'occasion du passage des princes de la Maison de France en février 1701 à Pézenas, qu'un des acteurs de la Comédie Italienne, Joseph TORTORITY dit PASCARIEL et les musiciens de la suite royale, LALANDE, GAY.E, ROGER et REBEL, jouèrent un divertissement en l'abbaye des Bénédictins, à côté de la Grange-des-Près. (54).

MONTPELLIER

C'est à Montpellier que s'est constitué le groupe social le plus influent du Languedoc méditerranéen, ceci depuis l'installation de la Cour des Aides en 1437. A la cour des Aides, se sont joints successivement la prévôté générale du Languedoc, la maîtrise des eaux et forêts, l'Intendance et enfin, à partir de 1692, le juge général de l'Amirauté. Non seulement Montpellier joue le rôle de capitale administrative mais jusqu'en 1660 elle détient le monopole de l'industrie des velours et des futaines. Enfin sa Faculté de médecine, créée au XII^e^ siècle, suscite une activité intellectuelle toujours en éveil.

Dans ce Montpellier de la première moitié du XVII^e^ siècle, les MONTMORENCY, comme à Pézenas, déploient leurs fastes. Nous avons vu, en octobre 1631 et en janvier 1632, partir de Montpellier pour Pézenas, les comédiens « de Monseigneur de Montmorency ». Ils étaient sans doute de retour à Montpellier en février 1632 puisque le 28 de ce mois, les consuls décidèrent d'emprunter les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses engagées « par commandement de Monseigneur de Montmorency tant à faire un théâtre pour les comédiens, aultre pour le grand ballet qui a esté donné, les frais des barrières de la bague, le port et charroy de grande quantité de sable que le port des hardes desdits comédiens, le louage des chevaux tant pour eux que pour aultre » (55).

En cette même année 1632, le menuisier COULA touchait une somme de 3 livres 5 sols pour avoir dressé, le 10 juin, « un théâtre au tripot de Farges, d'ordre de Monseigneur de Montmorency, pour y estre joué une pastoralle » (56).

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Mais cinquante jours plus tard, le duc de MONTMORENCY opérait sa jonction avec ses troupes dissidentes et les troupes rebelles de Gaston d'ORLÉANS pour le mener au désastre que l'on sait du 1er septembre... Charles de SCHOMBERG, duc d'HALLUIN était nommé au gouvernement de Languedoc.

Deux ans après sa nomination, sa femme, Suzanne de PIENNES, servit de marraine à un nouveau-né de la famille de MOUSSOLENS, à Montpellier, Après la cérémonie, la duchesse d'HALLUIN régala les dames d'une « magnifique collation » et de la comédie de Corneille, *Mélite*, mais le chroniqueur ne dit pas quelle fut la troupe qui représenta cette comédie (57).

En avril 1647, les États s'ouvrirent à Montpellier, Le premier commissaire royal nommé fut César de CHOISEUL, comte de PLESSIS-PRASLIN, maréchal de France et lieutenant-général des armées du roi en Languedoc qui venait de se distinguer dans la campagne d'Espagne et d'Italie. Dans la maison où il fut logé à Montpellier, il fit représenter des comédies pour lesquelles le consulat dépensa 43 livres afin d'installer « bancs, escabeaux, chaises et aix de bois... » (58)

La relation du voyage du prince héritier de Toscane, Cosme de MEDICIS, nous donne quelques détails sur les représentations théâtrales à Montpellier en 1669.

Le 7 octobre, le prince est convié à une fête qui a lieu dans l'hôtel du gouverneur, c'est-à-dire chez René Gaspard de LA CROIX, marquis de CASTRIES, marié à Élisabeth de BONZI, sœur de l'évêque de Béziers. L'hôtel, qui existe encore et qui avait logé Anne d'Autriche lors de son passage en 1660, a conservé un grand salon décoré de stucs représentant des médaillons d'empereurs romains, des aigles, des amours soutenant de lourdes guirlandes. Peut-être est-ce dans cette grande salle aménagée en théâtre qu'une troupe de comédiens, devant une grande affluence et de nombreuses dames de la ville, joua une pièce traduite de l'espagnol intitulée *Le juge de soi-même*. Elle fut suivie par une farce des plus drôlatiques (59).

Le 8 octobre, Cosme de MEDICIS retourne chez le marquis de CASTRIES et retrouve la même affluence de dames augmentée de la noblesse des environs. Une autre comédie y fut représentée mais cette fois la relation en tait le titre.

NÎMES

Bastion d'une économie plus libérale que dans les autres villes du Languedoc, Nîmes sut traverser le XVIIe siècle sans trop de défaillance, grâce à son industrie de la soie, rivale de celle de Lyon et favorisée par COLBERT qui empêcha l'entrée des soies du Comtat Venaissin. II faut compter aussi avec l'esprit très entreprenant des marchands et des négociants que l'intendant de BASVILLE ne manque pas de souligner (60).

A la fin du XVIIe siècle, Nîmes abritait 12.590 familles, un Collège des Jésuites, une sénéchaussée et... deux jeux de paumes. Les comédiens le savaient et y jouèrent.

Le 11 août 1644, les consuls autorisaient Toussaint LE RICHE de HAUTEFEUILLE et sa bande qui venaient de Lyon à jouer pendant une période de quinze jours à la charge de verser 20 livres aux pauvres de l'hôpital « pour estre employés à leurs nécessités » (61).

Trois ans plus tard, le 26 février, Henri PITEL de LONGCHAMP et son épouse Charlotte LE GRAND qui s'intitulaient comédiens du roi, firent baptiser une fille, Blanche Charlotte, dans la paroisse Saint-Castor (62). A la fin de la même année, le 16 décembre, les consuls accordaient une somme de 30 livres au menuisier Barthelemy GAUSSIN et au paumier Gabriel ORLY « pour avoir abattu un théâtre que certains comédiens avoient fait dresser dans le grand jeu de paume sans permission de Messieurs les consuls... » (63)

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Est-ce la venue renouvelée des comédiens et le succès des représentations qui firent demander à la veuve MAZERTE la permission d'agrandir son jeu de paume de quelques pans, le 12 juillet 1649 ? (64)

Un acte de baptême de la paroisse Saint-Castor, du 26 août 1657, nous donne les noms de quatre comédiens d'une même troupe ; Pierre ANDRE dit LA FLEUR et Perrine GUELIN, de Bretagne, le père et la mère de la petite baptisée, Claude PELISSIER dit FLORIMOND, le parrain, qui jouera dans la troupe du Marais de 1660 à 1665 et la marraine, Marie-Anne ENNEBAUT, probablement la future épouse de Nicolas DESMARES dit CHAMPMESLE, le frère cadet de la CHAMPMESLE (65).

Anne-Marie, la petite baptisée, mourra d'ailleurs deux mois plus tard, le 22 octobre 1657, et sera ensevelie au cimetière de Nîmes (66).

C'est également un acte de baptême, du 26 décembre 1693 qui nous révèle la présence de 6 comédiens faisant certainement partie de la troupe de Jacques VALLIOT qui circula beaucoup dans le Midi, Midi pyrénéen et Midi méditerranéen : Jean de LHOSTE dit CHAMPVALLON, le père de la baptisée et la mère, Judith CHABOT, sociétaire de la Comédie Française de 1697 à 1722, Jacques PRIMAULT dit DUMONT le parrain, CLOTILDE LE RICHE, à la fois marraine et grand-mère de la baptisée et épouse de Jacques VALLIOT qui signe au bas de l'acte avec un nommé ou une nommée LEFEBVRE, peut-être Antoinette LEFEBVRE, fille d'Antoine et de Marie-Anne LESCOSSAIS (67).

LITTÉRATURE MOLIÉRESQUE

D'après les documents connus, nous avions l'intention d'établir le calendrier de l'itinéraire moliéresque en Languedoc méditerranéen (1647-1657) mais les recherches et les trouvailles récentes, non encore publiées, d'Élisabeth MAXFIELD-MILLER sur les séjours de MOLIÈRE dans le Midi remettent ce calendrier en question (68).

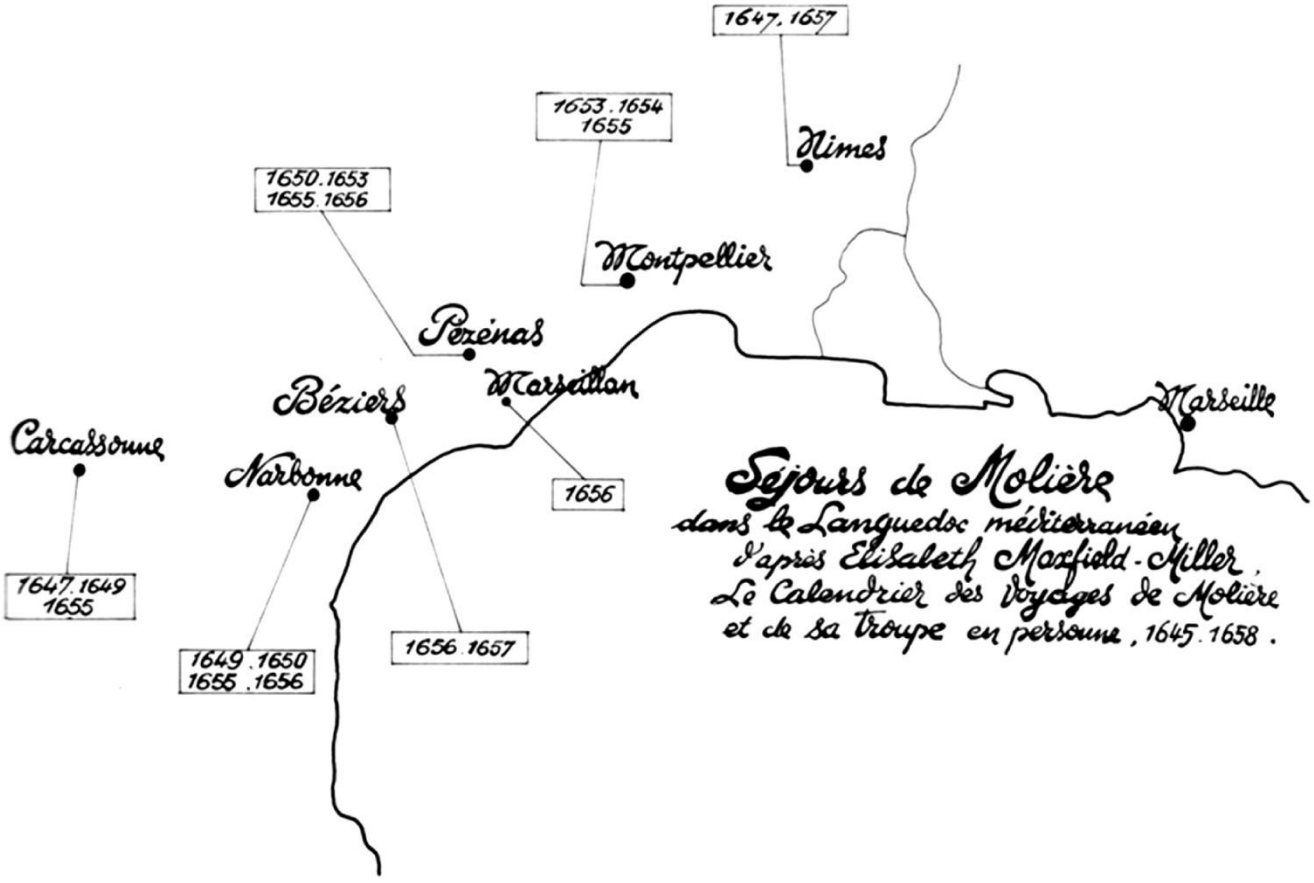

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Un relevé sur carte, d'après les travaux de cet auteur, a été publié dans l'ouvrage de vulgarisation *Le Petit Molière* avec une Chronologie des séjours certifiés, 1645-1658. Nous nous sommes donc référés à cette carte et à cette chronologie pour dresser une carte du Languedoc méditerranéen et y mentionner les séjours de notre grand comique qui n'a pas fini de nous passionner, de nous inquiéter et de nous faire dépouiller des liasses de documents (70).

J. ROBERT.
Musée Pyrénéen, Lourdes.

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

1) LE ROY LADURIE (E.), *Histoire du Languedoc*, P.U.F., 1967, P. 69.

2) Cf. NOUGARET (J.), *Retables Piscénois* dans *Études sur Pézenas et sa région*, III, n° 1, 1972, pp. 18-32.

3) THUILE (Jean), *Histoire de l'orfèvrerie du Languedoc. Répertoire des orfèvres depuis le Moyen-Âge jusqu'au début du XIX^e^ siècle* Paris, 1966, 3 vol.

4) LE ROY LADURIE (E.), *Paysans de Languedoc*, Paris, 1969, p. 366.

5) M. Mc GOWAN (Margaret), *L'Art du ballet de cour en France*, 1581-1643, Paris, éd. du C.N.R.S., 1963, p. 193-195.

6) DAINVILLE (François de), *Lieux de théâtre et salles des actions dans les collèges de Jésuites de l'ancienne France* dans *Revue d'Histoire du Théâtre* 1950, II, pp. 186-190.

7) Cf. *Le Théâtre de Béziers*, 16l6-1657 dans *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1^re^ série, tomes V et VI, 1844-1848.

8) ROBERT (Jean), *La clientèle aristocratique des comédiens et des musiciens dans le Midi méditerranéen* dans *Dramaturgie et Société*, études réunies et présentées par Jean JACQUOT, Paris, C.N.R.S., 1968, t. I., p. 275.

9) RACINE (Jean), *Œuvres complètes* Paris, 1952, Bibl. de la Pléiade, t. II, p. 454.

10) LE ROY LADURIE (E.), Histoire du Languedoc, *op. Cit*., p. 77.

11) Le mahout et le londrin étaient des draps de laine fabriqués en France et destinés aux échelles du Levant, (*L'Encyclopédie* de Diderot et d'ALEMBERT, Genève, 1778, éd. in-4., t. XX. pp. 336 et 759).

12) *Mémoires pour servir à l'Histoire du Languedoc par feu M. de Basville*, Amsterdam, 1734, p. 262.

13) Arch. de Carcassonne, CG 172, f° 50 V°. L'acte a été publié par LACOUR de la PIJARDIERE, *Comédiens de Campagne à Carcassonne* dans *Le Molieriste*, II, 1880-1881, p. 266.

14) Serait-ce lui que l'on retrouve maître paumier à Périgueux en 1662 ? (Arch. de Périgueux, GG 63, f° 14 V°).

15) MONGREDIEN (Georges), *Dictionnaire biographique des comédiens français du XVII^e^ siècle*. Paris éd. du C.N.R.S., 1961, pp. 57 et 124.

16) LA COUR DE LA PIJARDIERE, *op. cit*., *Le Moliériste*, II, 1880-1881.

17) Archives de Carcassonne, GG 17.

18) *Ibid*., GG 19, f° 21.

19) Cf. GRIMAREST, *La Vie de M. de Molière*, ed. G. MONGREDIEN, Paris, 1955, pp. 74-75.

20) Cf. JURGENS (Madeleine), *Cent ans de recherches sur Molière*. Paris, 1963, p. 358.

21) Archives de Carcassonne, GG 20, f° 3 V°.

22) ROBERT (Jean), *Comédiens, Musiciens et opéras à Avignon* (1610-1715) dans *Revue d'Histoire* du Théâtre,1965, III, p. 285.

23) Cf. *Merveilles des Château de Languedoc et de Guyenne*, Paris, Hachette, 1967 (Collection Réalités), pp. 284-289.

24) Sur les auteurs et leur œuvre, cf. l'édition du *Voyage* publiée par Maurice SOURIAU, Caen, 1901 et *Dictionnaire de Biographie française*, Paris, Letouzey, 1948, t. IV, art. BACHAUMONT, col. 1047-1049.

25) *Œuvres* de Chapelle et de Bachaumont, La Haie, 1755, p. 41.

26) Par contre, les archives de Pennautier possèdent un intéressant cadastre du XVIII[e] siècle côté 1 G 5 et intitulé *Plans géométriques du terroir de Pennautier* lequel cadastre contient un très joli plan aquarellé du château (plan 2) « et parc nobles avec ses dépendances », ce qui nous donne l'état du château tel qu'il devrait être è la fin du XVII[e] siècle.

27) LE ROY LADURIE (Emmanuel), *Paysans de Languedoc*, Paris, 1969, p. 265.

28) *Dictionnaire de Biographie Française* op. cit., t. VI, col. 1062-1063.

29) Arch. de Narbonne, B B 20, f° 323 V° et BB 23, f° 24 ; MORTET (V.), *Molière et les troupes de comédie de passage à Narbonne au milieu du XVII[e] siècle*, dans *Le Moliériste*, avril 1886, pp. 17-26.

30) FAVATIER (Léonce), *La vie municipale à Narbonne au XV[e] s*, Narbonne, 1903, 2[e] partie, p. 12. Il s'agit sans doute de l'édition des *Œuvres de Bruscambille divisées en quatre livres*..., dernière édition, Paris, 1619, in-12.

31) MAUGRAS (Gaston), *Les comédiens hors la loi*, Paris, 1887, p. 73.

32) Archives Hospitalières de Narbonne, E 69, f° 7 ; *Le Moliériste* avril 1886, p. 19.

33) Archives Hospitalières de Narbonne, E 69, f° 8 V°.

34) Archives de Toulouse, GG208, f° 102 V° ; ROBERT (Jean), *Comédiens et bateleurs sur les rives de la Garonne* dans *Revue d'Histoire du Théâtre*, 1959, I, p. 38.

35) Archives Hospitalières de Narbonne, E 50, f[os] 46, 127, 128 V°.

36) Archives de Narbonne, BB 23, f° 486 V° ; *Le Moliériste*, avril 1886, p. 24.

37) CIORANESCU (Alexandre), *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, ed. du C.N.R.S., Paris, 1966, t. III, p. 1977.

38) Archives Hospitalières de Narbonne, E. 50.

39) LE ROY LADURIE (Em.), *Paysans de Languedoc*, Paris, 1969, pp. 266-267.

40) DUCHE-de-VANCI, *Lettres inédites*, Paris-Marseille, 1830, pp. 212-213.

41) ROS (Raymond), *Pages d'histoire biterroise*, Béziers, 1941, pp. 115-128, 145-146. Sur l'emplacement d'un de ces jeux de Paume, rue Touat, vient d'être élevé un bâtiment moderne.

42) Cf. la thèse de doctorat de 3[e] cycle (Juin 1971, Université Paul Valéry, Montpellier III) de Marie-Hélène ARNAUD. *Les techniques de l'Écriture Dramatique dans le Théâtre de Béziers.*

43) *Le Registre*, ed. Young, I, p. 3. Sur le séjour de Molière à Béziers è cette période, cf. Arch. dép. de l'Hérault, C 7118, LABOR (Ch.), *Discours de séance publique*... dans Bull. de la Sté Arch. de Béziers, t. XII, 1883, p. 20, CHEVALLEY (Sylvie), *Molière en son Temps* éd. Minkoff, Paris-Genève, 1973, p. 65.

44) Bull. de la Sté Arch. de Béziers, 3[e] série, t. I. 1896, p. 195.

45) Arch. de Béziers, layette 18[e]. (future série EE).

46) Ne faudrait-il pas lire plutôt BARCELLON, de la famille des paumiers originaires de Montpellier qui donna entr'autres Guillaume BARCELLON (1726-1790), paumier de LOUIS XV ? Cf. A. de LUZ, *La magnifique histoire du Jeu de Paume*, Bordeaux, 1933, pp. 314-315.

47) S'agirait-il du BRIOLE qui joua à Bordeaux de 1698 è 1699 ?, MONGREDIEN (Georges), *Dictionnaire Biographique*... *op. cit*., p. 40.

48) Arch. de Béziers, BB 17, délibération du 12 août 1701.

49) Cf. l'excellent *Guide de Pézenas* par Cl. ALBERGE, M. CHRISTOL et J. NOUGARET, Béziers, 1972, pp. 33-58.

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

50) Cf. également A. de LUZ ; *La magnifique histoire du Jeu de Paume*, Bordeaux, 1933, p. 108.

51) Archives de Montpellier, CC. Joffre 698, f^{os} 39 V° et 57 ; ROBERT (Jean), *La clientèle aristocratique des comédiens*..., *op. cit*., p. 269.

52) Mémoires de Daniel de Cosna Paris, 1852, t. I, pp. 127-128. S'agit-il de Léonard MELET dit CORMIER ou de Nicolas de LA RUE dit CORMIER ? L'identification ne semble pas avoir été faite d'une façon très sûre.

Sur les séjours d'Armand, prince de CONTI è Pézenas, la protection de MOLIÈRE et les domaines des CONTI en Languedoc, cf. ANATOLE (Christian), *Conti, Molière et quelques autres* dans *Annales de l'institut d'Études occitanes* 4^{e} série, n° 2, automne 1966, pp. 259-270 et MOUGEL (F. C.) *Les princes de Conti seigneurs de Pézenas (1651-1783)* dans *Études sur Pézenas et sa région*, II, n° 1, 1971, pp. 4-26.

53) Archives de Pézenas, registre paroissial GG 3, f° 262 :
« Le dix-huitième a esté enterré dans leglise un comédien de Mgr de Conty appelé Chasteauneuf ». Sur ce comédien, cf. JURGENS (Madeleine), *Cent ans de recherches sur Molière* Paris, 1963, pp. 690-695.

54) DUCHE de VANCI, *Lettres inédites, op. cit*., p. 214.

Sur les musiciens cités à la suite des princes, cf. BENOIT (Marcelle), *Versailles et les Musiciens duRoi Paris*, Picard, 1972, p. 331.

55) Archives de Montpellier, Joffre 399, f° 198 V°.

56) *Ibid*., Joffre 699, f° 10, ROBERT (Jean), *La clientèle aristocratique des comédiens....op. cit*., p. 269.

57) DELORT (A.), *Mémoires inédits sur la ville de Montpellier*, Montpellier, 1876, p. 94.

58) Arch. de Montpellier, Joffre 831, f° 12.

59) GRAILLOT (Henri), *Un prince de Toscane dans le Midi de la France en 1669* dans *Mélanges Vianey*, Paris, Presses Françaises, 1934, pp. 243-244.

60) *Mémoires pour servir de Languedoc par feu M. de Basville*, Amsterdam, 1734, p. 273.

61) Arch. de Nîmes, FF 16, f° 4 ; CHARDON (Henri), *Nouveaux documents sur la vie de Molière*, Paris, 1886, p. 283, n. 1.

62) Arch. de Nîmes, UU 4, f° 105.

63) *Ibid*., RR 17 ; CHARDON (Henri), *Ibid*. p. 283, n. 1.

64) Arch. de Nîmes, LL 22, f° 43 V°.

65) *Ibid*., UU 3, f° 140.

66) *Ibid*., UU 4, f° 32 V°.

67) *Ibid*., UU 11, f° 168. Sur ces comédiens, Cf. MONGREDIEN (Georges), *Dictionnaire biographique... op. cit*., 1961.

68) Grâce à une bourse de l'American Philosophical Society de Philadelphie, l'auteur a pu entreprendre des recherches importantes dans les archives départementales et communales du Midi de la France. Le résultat de ces recherches, en tout ou en partie, doit être publié dans le numéro spécial sur MOLIÈRE de la *Revue d'Histoire du Théâtre* en 1973 sous le titre : *Le Calendrier des Voyages de Molière et de sa troupe en personne (1645-1658)*. L'excellent travail de Sylvie CHEVALLEY, Molière en son temps (1622-1673), éd. Minkoff, Paris-Genève, 1973, pp. 32-36, évoque ces récentes trouvailles pour la Guyenne mais ne cite pas de références.

69) CARTIER (Jacqueline), *Le Petit Molière*, Paris, Guy Gauthier, 1973, pp. 40-41.

70) II est évident que jusqu'à ce jour les outils de recherches les plus importants et les plus sérieux sur MOLIÈRE restent ceux de Madeleine JURGENS, *Cent ans de recherches sur Molière*, Paris, Imprimerie Nationale, 1963 et Georges MONGREDIEN, *Recueil des textes et des documents du XVII^{e} siècle relatifs à Molière*, Paris, C.N.R.S., 1965, 2 vol.

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Année de parution : 1973

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1973 n° 3

J. ROBERT,
Comédiens en Languedoc méditerranéen au XVII[e] siècle ;

P. LEROY,
Molière savait-il le picard ?

J.-M. PELOUS,
« Monsieur De Pourceaugnac » : un provincial dans le théâtre de Molière ;

Christian ANATOLE,
Le pauvre entre Don Juan et l'évêque ;

Jean DUBU,
« Dom Juan » et la notion d'honnêteté chez Molière ;

Bernard MAGNÉ,
Présence et fonction de l'idéologie religieuse dans « l'École des femmes » ;

Georges MONGREDIEN,
Molière en purgatoire ;

Xavier AZEMA,
Autour de la mort de Crebillon ;

Sylvie CHEVALLEY,
Histoire d'une pièce : « Le Malade Imaginaire » chez Molière : de 1673 à 1973.

Jean NOUGARET,
Pézenas, Musée de Vulliod-Saint-Germain : Tricentenaire Molière ; Exposition : « Molière en Languedoc » ;

https://www.etudesheraultaises.fr/

Etudes Héraultaises

Departement Hérault

©Association Etudes sur l'Hérault : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)